

Jacques Vandebroucke

Docteur en Histoire

50-52

Andenne 1810-1813 : les obligations protocolaires d'une petite ville du Namurois sous l'Empire français. Quand la grande et la petite histoires s'interpénètrent

« Cela m'ennuie tous ces cortèges mais il faut bien parler aux yeux. Ils sont des milliers qui m'attendent, ils ne verront que mes chevaux. »
Paroles extraites du spectacle Napoléon de Serge Lama



Estampe représentant Emmanuel Pérès de Lagesse (Source : <http://www.assemblee-nationale.fr/sycomore/biographies/photo/jpg/13948.jpg>).

Depuis la réunion à la France en 1795 des territoires de l'actuelle Belgique, la petite ville d'Andenne fit partie du département de Sambre et Meuse (canton d'Andenne, arrondissement de Namur) administré dès 1800 par le préfet Emmanuel Pérès de Lagesse¹. Jean-François Pascal Degotte assura la fonction de maire de la cité, à la tête du Conseil municipal. En 1804, il prêta obéissance aux constitutions de l'empire et fidélité à l'empereur Napoléon. Comme l'écrit le Dr Melin dans son Histoire de la Ville et du Ban d'Andenne, « tout ne fut pas rose dès ce moment (...). À Andenne, on se plaignait vivement des fréquents passages de troupes (...), et la municipalité réclama des mesures protectrices pour notre ville ainsi exposée à des logements journaliers, à des fournitures de vivres (...), à toutes les exigences de la soldatesque qui accompagnait les convois militaires »². Sans compter la réquisition récurrente de chevaux, comme par exemple celle organisée en 1803 lors du passage à Andenne du Premier consul Bonaparte !³

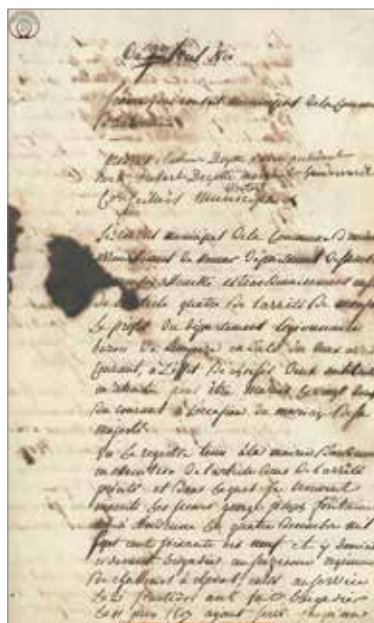
Notre propos ne vise pas à étudier ici la façon dont fut administrée la commune d'Andenne sous la période française mais d'illustrer, sur la base de quelques exemples concrets, comment une petite ville de 3 000 habitants vécut, à certains moments plus que d'autres, à l'heure française. En effet, les archives communales désormais disponibles sur le site internet Bibliotheca Andana, renferment des documents qui traduisent la volonté de Paris de célébrer le régime impérial et par conséquent de doper le sentiment d'appartenance au travers d'obligations protocolaires et festives frappant l'autorité locale et la population. À une époque où la communication publique était bien éloignée des concepts d'aujourd'hui, force était de marquer les esprits à l'aide des moyens disponibles, comme la célébration des anniversaires liés au régime en place.

Les mariés de l'an 1810

Le 11 avril 1810, le Conseil municipal se réunit en séance extraordinaire en vertu de l'arrêté pris par le préfet du département le 2 avril, pour « choisir deux militaires en retraite pour être mariés (...) à l'occasion du mariage de sa majesté »⁴. Il est singulier de constater que le mariage civil de Napoléon et de Marie-Louise d'Autriche célébré le 1^{er} avril 1810, le mariage religieux ayant lieu le lendemain, influence de la sorte le destin matrimonial de citoyens français, si éloignés de la capitale de l'empire. Mais l'événement local permettait de parler de l'empereur. Qui furent les heureux élus ? Sous réserve de l'approbation du préfet, le choix du Conseil andennais se porta sur le brigadier au 16^e régiment de chasseurs à cheval⁵ Georges Joseph Fontaine⁶ et sa promise Marie Joseph Gainon, et sur Charles Joseph Libion⁷ du 7^e régiment d'infanterie légère⁸ et sa fiancée Catherine Joseph Haibette. La condition préalable selon laquelle ces militaires s'étaient comportés avec « honneur et distinction » et les jeunes-filles « avec décence, probité et moralité » étant bel et bien remplie, le mariage pouvait être célébré.

L'empereur et l'aiglon

D'autres documents conservés dans les archives andennaises démontrent combien les territoires de l'empire, fussent-ils éloignés, se devaient d'être au diapason des faits importants vécus dans la capitale impériale. Ainsi, le 2 juin 1811, Andenne commémorait avec faste le premier anniversaire de la naissance de l'héritier de Napoléon, le roi de Rome⁹. Une autre date emblématique ne passait pas non plus inaperçue dans les départements français. Celle de la naissance de l'empereur¹⁰. En 1813, comme sans doute les années précédentes¹¹, Andenne célébra cet anniversaire le 15 août. La fête fut annoncée la veille à 6 h du soir, durant une heure, « par le son de toutes les cloches ». Cloches qui resonneront à toute volée le 15 août dès 6 h du matin pendant 30 minutes, et de nouveau à 7 h, à 8 h, à 9 h, à midi et d'heure en heure jusqu'au soir pendant 10 minutes. Le maire, le Conseil municipal et tous les fonctionnaires se rassemblèrent à « la maison commune » à 6 h pour se rendre en cortège



Délibération du Conseil municipal d'Andenne du 11 avril 1810 relative au choix de deux militaires en retraite pour être mariés à l'occasion du mariage de Napoléon (Bibliotheca Andana).



Programme dressé en 1813 par le maire andennais de Loen pour célébrer l'anniversaire de la naissance de l'empereur (Bibliotheca Andana).

à la collégiale pour assister au Te Deum. Dans le programme de la journée dressé par le nouveau maire désigné en 1810 le baron François Joseph de Loen, ardent bonapartiste¹², celui-ci annonçait « une musique nombreuse sur la place où tout le monde dansera gratis [sic]. La maison de Ville sera totalement illuminée le soir. Les fonctionnaires, employés et habitants aisés (...) sont invités de faire illuminer le dehaut de leurs maisons »¹³. Une ambiance de bal aux lampions du 14 juillet !

Autre régime, autres priorités

Un autre Te Deum, il en sera encore question ultérieurement mais en d'autres circonstances : la célébration par les alliés du premier anniversaire de la victoire de Waterloo¹⁴. Sous le régime hollandais, le maire et le Conseil municipal furent à nouveau invités à y participer mais l'autorité de tutelle avait changé... Ainsi que les orientations philosophiques. Pour preuve, le passage incessant des troupes s'estompant, l'évêque de Namur annonçait la reprise de ses visites épiscopales. Le maire reçut instruction de lui rendre « l'honneur civil »¹⁵, « le bien-être de la religion exigeant que tel premier ministre jouisse toujours de la considération et de l'égard dus aux fonctions respectables qu'il remplit ainsi qu'au rang qu'il occupe »¹⁶.

Le souvenir de l'empereur

Bien des années plus tard, en 1857, l'empereur décédé en 1821 allait se rappeler au souvenir de ceux qui avaient eu l'honneur de servir sous ses ordres. Comme dans toutes les anciennes communes de l'empire, ce fut le cas de quelques Andennais. En effet, le gouverneur de province de Baillet informait le bourgmestre d'Andenne que par décret impérial¹⁷

¹ Baron Pérès de Lagesse (1752-1833), avocat et homme politique français, membre de l'Assemblée constituante en qualité de député du tiers état, de la Convention nationale et du Conseil des Cinq-Cents, maire de Boulogne-sur-Gesse (Haute-Garonne). Nommé préfet du département de Sambre-et-Meuse le 3 mars 1800 jusqu'au 4 janvier 1814, période durant laquelle il accueillera le Premier consul Bonaparte à Namur en août 1803 et assistera à son couronnement en tant qu'empereur en 1804. Retourné à la vie privée après la Restauration, il n'occupera plus de charge publique.

² MELIN, A. Dr, Histoire de la Ville et du Ban d'Andenne, Andenne, 1928, p. 164.

³ Idem, pp. 164-165. En provenance de Liège, Bonaparte, accompagné de son épouse Joséphine de Beauharnais (1763-1814), se rendait à Namur où il séjourna du 3 au 5 août 1803. À Andenne, il ne s'arrêta pas et ne fit dès lors que passer sur la chaussée. Il est question ici de la réquisition de 14 chevaux de trait.

La médaille de Sainte-Hélène octroyée par Napoléon III aux militaires ayant servi dans l'armée française de 1792 à 1815 (source : article Médaille de Sainte-Hélène de Wikipédia en français (http://fr.wikipedia.org/wiki/M%C3%A9daille_de_Sainte-H%C3%A9l%C3%A8ne)).

du 12 août, l'empereur Napoléon III accordait une médaille commémorative aux militaires ayant servi, sur terre ou sur mer, dans les armées françaises entre 1792 et 1815, sous la République et sous le premier empire : la médaille de Sainte-Hélène. Andenne se devait de dresser la liste des citoyens concernés sur production d'un titre établissant les services accomplis ou, à défaut, sur une déclaration sur l'honneur suivant un modèle établi¹⁸. Les médailles et brevets furent adressés aux communes via le ministère de l'Intérieur à Bruxelles. Plus de trente ans après les faits, les 29 anciens « compagnons de gloire »¹⁹ de l'empereur, toujours en vie, reçurent la médaille commémorative en décembre 1857²⁰. Un trentième l'obtint en 1858²¹ et la Ville envoya une nouvelle liste de trois noms la même année²².



Courrier du secrétaire général du ministère de l'Intérieur belge au bourgmestre d'Andenne annonçant 1857 l'octroi de 29 médailles de Sainte-Hélène. À gauche, la signature en des récipiendaires. On notera que de nombreux noms sont accompagnés de la mention „ne sait signer“ (Bibliotheca Andana).



⁴ Délibération du Conseil municipal d'Andenne du 11 avril 1810, p. 1 (Bibliotheca Andana).

⁵ Régiment de cavalerie fondé en 1793 qui prit part à des batailles célèbres (Austerlitz, Wagram...).

⁶ Né en 1779, brigadier le 11 juin 1807, Fontaine fut militaire du 21 fructidor an 8 (8 septembre 1800) jusqu'au 6 août 1809. Membre de la grande armée en 1806-1807, il fut blessé le 13 juin 1807, la veille de la victoire de l'empereur à la bataille de Friedland lors de la campagne de Pologne (Délibération..., op. cit., p. 2).

⁷ Né en 1779 et réformé le 15 septembre 1807 à Huningue avec solde de retraite attribuée par l'empereur le 20 janvier 1808 suite à la blessure subie à la cuisse droite « par coup de feu à l'affaire de Pulstusek en Pologne » (Délibération..., op. cit., pp. 2-3).

⁸ Régiment créé sous la Révolution et qui avait pour chant de marche « Au près de ma blonde ».

⁹ MELIN, A. Dr, op. cit., p. 166. Napoléon François Charles Joseph (1811-1832), roi de Rome, empereur des Français (Napoléon II), prince de Parme et duc de Reichstadt.

¹⁰ Programme dressé par le maire de la Ville d'Andenne le 9 août 1813 (Bibliotheca Andana). Napoléon Bonaparte est né le 15 août 1769 à Ajaccio.

¹¹ Les archives font défaut à cet égard.

¹² MELIN, A. Dr, op. cit., p. 165

¹³ Programme..., op. cit., p. 1.

¹⁴ Lettre du sous-intendant au maire d'Andenne, 17 juin 1816 (Bibliotheca Andana).

¹⁵ Idem, 31 mai 1816 (Bibliotheca Andana).

¹⁶ Ibid.

¹⁷ Circulaire du Gouvernement provincial de Namur, 1er octobre 1857 (Bibliotheca Andana).

¹⁸ Comprenant : nom, prénom, âge, nation, services, observations.

¹⁹ Selon le texte figurant au verso de la médaille : « À ses compagnons de gloire. Sa dernière pensée. Ste-Hélène 5 mai 1821 ».

²⁰ Selon Melin qui en publie la liste, Andenne compte une cinquantaine de militaires dans les armées françaises (MELIN, A. Dr, op. cit., p. 165). Lettre du secrétaire général du ministère de l'Intérieur Stevens au bourgmestre d'Andenne, 21 décembre 1857 (Bibliotheca Andana).

²¹ Lettre du secrétaire général..., 20 mars 1858 (Bibliotheca Andana). Il s'agit du soldat Martin.

²² Liste adressée par le bourgmestre Wilgot, 12 juillet 1858 concernant Jean Joseph Beaufays (68 ans, services 1812-1815), Jean Joseph Leroy (71 ans, 1813-1814), Jean-François Melot (65 ans, 1813-1814) (Bibliotheca Andana). Selon un courrier du gouverneur de la province, la légation de France en Belgique n'accepta plus aucune demande à partir du 10 juillet 1858 (Bibliotheca Andana).